RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01068
Numéro SIREN : 805 043 460
Nom ou dénomination : ABALONE TT TOURS

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2018 sous le numéro de dépôt 10871

2018010871

ABALONE TT TOURS
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000,00 euros
Siège social : 23, rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
805 043 460 RCS TOURS



COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 918.13	5 918.13				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	17 052.15	10 673.44	6 378.71	8 884.61	-2 505.90	-28.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	4 640.00		4 640.00	4 260.00	380.00	8.92
	Autres immobilisations financières	833.00		833.00	833.00		
	Total II	28 443.28	16 591.57	11 851.71	13 977.61	-2 125.90	-15.21
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	385 292.04	6 237.78	379 054.26	411 410.06	-32 355.80	-7.86
	Autres créances	496 613.91		496 613.91	375 994.93	120 618.98	32.08
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	9 667.39		9 667.39	4 653.66	5 013.73	107.74
	Total III	891 573.34	6 237.78	885 335.56	792 058.65	93 276.91	11.78
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	920 016.62	22 829.35	897 187.27	806 036.26	91 151.01	11.31

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 5 473.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 177.26		1 177.26	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	22 368.03		22 368.03	
	Report à nouveau		-9 007.67	9 007.67	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 592.75	32 552.96	8 039.79	24.70
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	184 138.04	143 545.29	40 592.75	28.28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	18 916.02	663.80	18 252.22	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	41 098.00	35 459.00	5 639.00	15.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 352.44	67 612.95	17 739.49	26.24
	Dettes fiscales et sociales	564 133.99	556 702.68	7 431.31	1.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 548.78	2 052.54	1 496.24	72.90
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	713 049.23	662 490.97	50 558.26	7.63
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	897 187.27	806 036.26	91 151.01	11.31
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	713 049.23	662 490.97		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 381 396.07		2 381 396.07	2 006 296.52	375 099.55	18.70
Chiffre d'affaires NET	2 381 396.07		2 381 396.07	2 006 296.52	375 099.55	18.70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			31 812.21	9 874.93	21 937.28	222.15
Autres produits			67.84	167.04	-99.20	-59.39
Total des Produits d'exploitation (I)			2 413 276.12	2 016 338.49	396 937.63	19.69
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			242 099.26	188 726.89	53 372.37	28.28
Impôts, taxes et versements assimilés			44 779.95	36 139.10	8 640.85	23.91
Salaires et traitements			1 625 421.79	1 367 555.48	257 866.31	18.86
Charges sociales			393 751.65	339 604.02	54 147.63	15.94
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 240.96	3 343.50	-102.54	-3.07
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 018.28	9 805.97	-7 787.69	-79.42
Dotations aux provisions						
Autres charges			19 767.96	245.37	19 522.59	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 331 079.85	1 945 420.33	385 659.52	19.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			82 196.27	70 918.16	11 278.11	15.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	352.17	95.30	256.87	269.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	352.17	95.30	256.87	269.54
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	857.69	121.50	736.19	605.92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	857.69	121.50	736.19	605.92
2. Résultat financier (V-VI)	-505.52	-26.20	-479.32	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	81 690.75	70 891.96	10 798.79	15.23
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 098.00	42 659.00	-1 561.00	-3.66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	41 098.00	42 659.00	-1 561.00	-3.66
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-41 098.00	-42 659.00	1 561.00	3.66
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-4 320.00	4 320.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 413 628.29	2 016 433.79	397 194.50	19.70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 373 035.54	1 983 880.83	389 154.71	19.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	40 592.75	32 552.96	8 039.79	24.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT TOURS
23 RUE EDOUARD VAILLANT

37000 TOURS

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM

ZA DE LA CROIX CARREE
50180 AGNEAUX
02 33 57 53 89

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 897 187.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 381 396.07 Euros et dégageant un bénéfice de 40 592.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices clos au 31/12/2015, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre de 100 00 euros.
Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016 le retour constaté a été de 35 459 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017 le retour constaté est de 41 098 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 96 880€.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 918		
Installations générales agencements aménagements divers	8 847		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 470		735
TOTAL	16 317		735
Prêts, autres immobilisations financières	5 093		380
TOTAL	5 093		380
TOTAL GENERAL	27 328		1 115

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 918	5 918
Installations générales agencements aménagements divers			8 847	8 847
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 205	8 205
TOTAL			17 052	17 052
Prêts, autres immobilisations financières			5 473	5 473
TOTAL			5 473	5 473
TOTAL GENERAL			28 443	28 443

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 918			5 918
Installations générales agencements aménagements divers	3 573	1 605		5 178
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 860	1 636		5 496
TOTAL	7 432	3 241		10 673
TOTAL GENERAL	13 351	3 241		16 592

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 605				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 636				
TOTAL	3 241				
TOTAL GENERAL	3 241				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 806	2 018	5 586		6 238
TOTAL	9 806	2 018	5 586		6 238
TOTAL GENERAL	9 806	2 018	5 586		6 238
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 018	5 586		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 640	4 640	
Autres immobilisations financières	833	833	
Clients douteux ou litigieux	7 485	7 485	
Autres créances clients	377 807	377 807	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Impôts sur les bénéfices	70 800	70 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 485	15 485	
Groupe et associés	407 841	407 841	
Débiteurs divers	2 389	2 389	
Charges constatées d'avance	9 667	9 667	
TOTAL	897 046	897 046	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	380		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 916	18 916		
Fournisseurs et comptes rattachés	85 352	85 352		
Personnel et comptes rattachés	129 730	129 730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	284 956	284 956		
Taxe sur la valeur ajoutée	106 297	106 297		
Autres impôts taxes et assimilés	43 151	43 151		
Groupe et associés	41 098	41 098		
Autres dettes	3 549	3 549		
TOTAL	713 049	713 049		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 389
Total	2 389

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 623
Dettes fiscales et sociales	98 323
Autres dettes	3 549
Total	145 819

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 667
Total	9 667

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	12 107
Total (1)	12 107

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	160 504
Total	160 504

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	2 569
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		2 569

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT TOURS S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABALONE TT TOURS S.A.S.

23 rue Edouard Vaillant
37000 TOURS

Ce rapport contient 16 pages

Référence : YB-12-17-29

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT TOURS S.A.S.

Siège social : 23 rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
Capital social : €.120 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Tours S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Tours S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Abalone TT Tours S.A.S., décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Lô, le 29 mai 2018

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT TOURS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 23 RUE EDOUARD VAILLANT 37000 TOURS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 5 0 4 3 4 6 0 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 918	AG 5 918		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	17 052	AU 10 673	6 379	8 885
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	4 640	BG	4 640	4 260
	Autres immobilisations financières*	BH	833	BI	833	833
	TOTAL (II)	BJ	28 443	BK 16 592	11 852	13 978
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	385 292	BY 6 238	379 054	411 410
	Autres créances (3)	BZ	496 614	CA	496 614	375 995
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 667	CI	9 667	4 654
	TOTAL (III)	CJ	891 573	CK 6 238	885 336	792 059
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	920 017	1A 22 829	897 187	806 036

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 5 473 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT TOURS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120.000.....)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 177	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 368	
	Report à nouveau	DH		(9 008)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	40 593	32 553
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	184 138	143 545
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 916	664
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	41 098	35 459
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	85 352	67 613
	Dettes fiscales et sociales	DY	564 134	556 703
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 549	2 053
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	713 049	662 491
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	897 187	806 036

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	713 049	662 491
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	18 592	381

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT TOURS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 381 396	FH		FI	2 381 396	2 006 297
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 381 396	FK		FL	2 381 396	2 006 297
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	31 812	9 875
	Autres produits (1) (11)					FQ	68	167
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 413 276	2 016 338
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	242 099	188 727
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	44 780	36 139
	Salaires et traitements*					FY	1 625 422	1 367 555
	Charges sociales (10)					FZ	393 752	339 604
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	3 241	3 344
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 018	9 806
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	19 768	245
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 331 080	1 945 420
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	82 196	70 918
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	352	95
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	352	95
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	858	122
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	858	122
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(506)	(26)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	81 691	70 892

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT TOURS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	41 098	42 659		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	41 098	42 659		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(41 098)	(42 659)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(4 320)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 413 628	2 016 434		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 373 036	1 983 881		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	40 593	32 553		
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY				
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G				
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP				
	- Crédit bail immobilier	HQ				
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
(9)	Dont transferts de charges	A1	26 226	9 875		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
RETOUR MF SUBVENTION D'EQUILIBRE	41 098	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS ABALONE TT TOURS
23 RUE EDOUARD VAILLANT

37000 TOURS

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM

ZA DE LA CROIX CARREE
50180 AGNEAUX
02 33 57 53 89

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 897 187.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 381 396.07 Euros et dégageant un bénéfice de 40 592.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices clos au 31/12/2015, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre de 100 00 euros.
Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016 le retour constaté a été de 35 459 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017 le retour constaté est de 41 098 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 96 880€.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 918		
Installations générales agencements aménagements divers	8 847		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 470		735
TOTAL	16 317		735
Prêts, autres immobilisations financières	5 093		380
TOTAL	5 093		380
TOTAL GENERAL	27 328		1 115

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 918	5 918
Installations générales agencements aménagements divers			8 847	8 847
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 205	8 205
TOTAL			17 052	17 052
Prêts, autres immobilisations financières			5 473	5 473
TOTAL			5 473	5 473
TOTAL GENERAL			28 443	28 443

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 918			5 918
Installations générales agencements aménagements divers	3 573	1 605		5 178
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 860	1 636		5 496
TOTAL	7 432	3 241		10 673
TOTAL GENERAL	13 351	3 241		16 592

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 605				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 636				
TOTAL	3 241				
TOTAL GENERAL	3 241				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 806	2 018	5 586		6 238
TOTAL	9 806	2 018	5 586		6 238
TOTAL GENERAL	9 806	2 018	5 586		6 238
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 018	5 586		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 640	4 640	
Autres immobilisations financières	833	833	
Clients douteux ou litigieux	7 485	7 485	
Autres créances clients	377 807	377 807	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Impôts sur les bénéfices	70 800	70 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 485	15 485	
Groupe et associés	407 841	407 841	
Débiteurs divers	2 389	2 389	
Charges constatées d'avance	9 667	9 667	
TOTAL	897 046	897 046	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	380		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 916	18 916		
Fournisseurs et comptes rattachés	85 352	85 352		
Personnel et comptes rattachés	129 730	129 730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	284 956	284 956		
Taxe sur la valeur ajoutée	106 297	106 297		
Autres impôts taxes et assimilés	43 151	43 151		
Groupe et associés	41 098	41 098		
Autres dettes	3 549	3 549		
TOTAL	713 049	713 049		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 389
Total	2 389

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 623
Dettes fiscales et sociales	98 323
Autres dettes	3 549
Total	145 819

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 667
Total	9 667

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	12 107
Total (1)	12 107

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	160 504
Total	160 504

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	2 569
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		2 569

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%

ABALONE TT TOURS
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 23, rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
805 043 460 RCS TOURS

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

Par dérogation expresse à l'article 25 des statuts, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 40 592,75 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		40 592,75 €
Autres réserves		22 368,03 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	2 029,64 €	
Aux autres réserves	60 931,14 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	0,00 €	
TOTAL	**62 960,78 €**	**62 960,78 €**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

ABALONE TT TOURS
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 23, rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
805 043 460 RCS TOURS

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

Par dérogation expresse à l'article 25 des statuts, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 40 592,75 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		40 592,75 €
Autres réserves		22 368,03 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	2 029,64 €	
Aux autres réserves	60 931,14 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	0,00 €	
TOTAL	**62 960,78 €**	**62 960,78 €**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
LE PRESIDENT